



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>102826</b>	De <b>M. Pascal Popelin</b> ( Socialiste, écologiste et républicain - Seine-Saint-Denis )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche		<b>Ministère attributaire</b> > Éducation nationale
<b>Rubrique</b> >enseignement maternel et primaire	<b>Tête d'analyse</b> >rythmes scolaires	<b>Analyse</b> > aménagement. bilan.
Question publiée au JO le : <b>21/02/2017</b> Date de changement d'attribution : <b>18/05/2017</b> Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Pascal Popelin interroge Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les enseignements et le bilan qui peuvent être dressés, au terme de près de trois années de mise en œuvre, des rythmes scolaires qui s'appliquent aux écoles maternelles et élémentaires depuis la rentrée de septembre 2014. À l'intérieur du cadre réglementaire national, qui fixe les conditions d'organisation de ces temps scolaires nouveaux - fondés sur la volonté de mieux respecter le système biologique de l'enfant et de favoriser les apprentissages aux moments de la journée où les élèves sont le plus concentrés - des déclinaisons locales ont été rendues possibles par le biais de l'attribution de dérogations. Ainsi, certaines communes ayant mis en avant des spécificités et des besoins locaux ont pu faire le choix de faire travailler les enfants le samedi matin, en lieu et place du mercredi matin. Sans remettre en cause cette forme de souplesse, qui s'imposait alors pour permettre la réussite et l'acceptation de la réforme des rythmes scolaires, il apparaît que certaines difficultés importantes se posent dans le peu de communes ayant opté pour le samedi. La principale est l'absentéisme important constaté le samedi matin. Il souhaiterait connaître les retours d'expérience dont elle dispose au plan national s'agissant de l'école le samedi matin, et des conséquences qui peuvent en être tirées pour l'avenir.